



A quel age peut on changer de nom de famille?

Par **kalyne0**, le **12/01/2009** à **19:58**

Bonjour ,mon fils agé de 11 ans en mai porte le nom de son père ,disons plutot son géniteur car mon fils n'avait pas tout à fait 2 ans quand il est parti et comme il pensait plus à me taper dessus que de s'occuper de son fils c'est pour cela que je dis "géniteur", ,en effet ce dernier n'a aucun droit sur mon fils (décision du tribunal) c'est moi qui ai sa garde ,c'est une personne qui était violent, mon fils se souvient malgré son jeune age d'incidents à notre égard ,Depuis que mon fils a 6 ans il ne veut plus porter son nom et veut avoir le meme que celui de sa petite soeur et de son petit frère car depuis 9 ans nous avons refondé une famille avec un "papa" qui est présent ,gentil et que par ailleurs mon fils appelle "papa" meme si il sait son histoire il considère le père de mes autres enfants comme le ,sien ,il va bientôt avoir 11 ans et je me demande si nous pouvons et avons des démarches à faire pour que dans un premier temps mon fils porte mon nom (comme nous ne sommes pas mariés),ainsi nous pourrions nous mariés et comme cela toute la famille aurait le meme nom, mon avocate m'avait dit qu'il n'était pas nécessaire d'attendre que mon fils ait 18 ans pour faire cette démarche ,il y 3 ans de cela. peut etre que les lois ont changés entre temps et que je peux le faire maintenant car il est plus grand .J'espère de tout mon coeur que quelqu'un pourra nous annoncé une bonne nouvelle ,que je puisse soulager mon fils de ce poids qui le rend malheureux.merci de me répondre